

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des privilèges et élections présente son premier rapport que voici :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 30 janvier 2001, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les questions dont il a été saisi.

Questions à l'étude :

- Rapports de 1988, 1990 et 1995 du directeur général des élections sur la tenue des élections générales provinciales que prévoit la loi;
- Rapports annuels de 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997 sur l'application de la *Loi sur le financement des campagnes électorales*;
- Rapport annuel de 1998 du directeur général des élections;
- Rapport annuel de 1999 du directeur général des élections, y compris le rapport sur la tenue des élections générales provinciales;
- Rapport de septembre 1992 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales de Crescentwood et de Portage-la-Prairie;
- Rapport de septembre 1993 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, de Rupertsland, de St. Johns et de The Maples;
- Rapport de septembre 1997 du directeur général des élections sur les élections partielles dans la circonscription électorale de Portage-la-Prairie que prévoit la loi;
- Rapport d'avril 1998 du directeur général des élections sur les élections partielles dans la circonscription électorale de Charleswood que prévoit la loi.

Démissions et élections :

Le Comité a accepté la démission de :

- M. PENNER (Emerson);
- M. MALOWAY.

Le comité a élu :

- M. MURRAY;
- M^{me} la ministre MIHYCHUK.

Dirigeant étant intervenu :

- M. Rick BALASKO, *directeur général des élections*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans amendement :

- Rapports de 1988 et 1990 du directeur général des élections sur la tenue des élections générales provinciales que prévoit la loi;
- Rapports annuels de 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993 et 1994 sur l'application de la *Loi sur le financement des campagnes électorales*;
- Rapport du 15 septembre 1992 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales de Crescentwood et de Portage-la-Prairie;
- Rapport du 21 septembre 1993 du directeur général des élections sur les élections partielles dans les circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, de Rupertsland, de St. Johns et de The Maples.

Le président,

Rapport présenté par :

Conrad Santos

Le 30 janvier 2001